

Problématique et objectifs

○ **La problématique**

- ⇒ Elle définit les apprentissages jugés prioritaires, leviers pour les progrès de chacun et la réussite de tous, mais qui demeurent les plus fragiles et qui résistent aux pratiques. La réflexion collective, programmée dans le projet d'école, engage ainsi l'équipe entière dans la recherche de solutions partagées et expérimentées dans les classes. Elle est la priorité pédagogique de l'école. Elle sera soutenue et accompagnée par l'équipe de circonscription.
- Axe 1 du projet académique. Notre priorité porte sur l'apprentissage (ou deux) :
 - Axe 2 du projet académique. Notre marge de progrès se situe sur 1 ou 2 axes du radar

○ **Le lien avec le socle commun de connaissances de compétences et de culture**

- ⇒ Concernant l'axe 1, un lien est établi avec des compétences phare du socle (recopiées)

○ **La définition de 3 objectifs**

- ⇒ Ils sont prioritaires, ciblés et portés par l'équipe pédagogique
- Ils *innervent* le quotidien des pratiques de classe
 - Ils structurent les réunions de concertation pédagogique pilotées par le directeur
 - Ils sont rendus lisibles dans la communication aux parents et aux élèves